



Victime d'une fraude au faux conseiller

Par **SkinnMacDana**, le **29/01/2023** à **23:06**

Bonjour,

J'ai été victime d'une fraude au faux conseiller bancaire.

La fraudeur m'a fait validé des opérations frauduleuses sur mon compte bancaire, et ma banque refuse de me rembourser car j'ai moi même validé ces opérations (en me connectant sur mon compte en ligne et en validant les opérations via mon certicode).

Ayant été dupé, pensez vous qu'il est possible de me faire rembourser ? pour l'instant, ma banque stipule que le remboursement n'est pas de mise du fait de ma négligence grave quant à la sécurité de mes données et moyens de paiement (article L133-17 du code monétaire).

Merci énormément pour vos lumières,

Bien à vous,

Pierre

Par **Marck.ESP**, le **30/01/2023** à **08:52**

Bienvenue,

Vous pouvez évidemment porter plainte, mais saisir le médiateur préalablement est conseillé, malgré des chances plutôt réduites.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/litige-banque-mediateur>